

## Le fédéral investit 12,5 milliards pour capter et stocker du carbone



Dan Barnes Getty Images Environ 15 % de la somme, soit 12 492 millions de dollars, doivent être consacrés au captage, l'utilisation et le stockage du carbone par l'industrie pétrolière et gazière. Sur la photo, une raffinerie de pétrole près de Fort McMurray, en Alberta.

### **Boris Proulx à Ottawa**

Correspondant parlementaire

5 décembre 2023  
Canada

En dévoilant comment l'industrie pourra toucher les milliards du fédéral promis pour les projets de captation et de stockage du carbone, le gouvernement fédéral a braqué le [Bloc québécois](https://www.ledevoir.com/bloc-quebecois?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) ([https://www.ledevoir.com/bloc-quebecois?utm\\_source=recirculation&utm\\_medium=hyperlien&utm\\_campaign=corps\\_texte](https://www.ledevoir.com/bloc-quebecois?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)) contre sa plus récente loi budgétaire.

Au total, ce sont 12,5 milliards de dollars qu'entend consacrer Ottawa pour faire foisonner ces technologies jusqu'en 2035. L'aide fédérale prend la forme de crédits d'impôt, rétroactifs à 2022, pour donner un coup de pouce aux activités industrielles lourdes visant à empêcher des gaz à effet de serre de se rendre dans l'atmosphère, le plus souvent en les injectant sous terre.

« Le captage et le stockage du carbone ne doivent pas être l'essentiel de la politique pour lutter contre les [changements climatiques](https://www.ledevoir.com/changements-climatiques?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) ([https://www.ledevoir.com/changements-climatiques?utm\\_source=recirculation&utm\\_medium=hyperlien&utm\\_campaign=corps\\_texte](https://www.ledevoir.com/changements-climatiques?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)). Les experts sont unanimes dans le monde », a dénoncé le député bloquiste Gabriel Ste-Marie.

Il perçoit ces avantages fiscaux comme un cadeau à l'industrie des combustibles fossiles de l'Ouest canadien, et prévient que son parti tentera de supprimer ces chapitres du projet de loi C-59, déposé jeudi dernier au Parlement, qui met en oeuvre l'[énoncé économique fédéral de l'automne](https://www.ledevoir.com/politique/canada/802368/retenir-enonce-economique-federal-automne-2023?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) ([https://www.ledevoir.com/politique/canada/802368/retenir-enonce-economique-federal-automne-2023?utm\\_source=recirculation&utm\\_medium=hyperlien&utm\\_campaign=corps\\_texte](https://www.ledevoir.com/politique/canada/802368/retenir-enonce-economique-federal-automne-2023?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte))



L'une des utilisations du carbone rêvées par l'industrie pétrolière sera toutefois exclue du crédit d'impôt fédéral, souligne Michel Malo. La récupération assistée du pétrole, soit l'injection du carbone capté dans de vieux puits de pétrole pour les exploiter jusqu'à la dernière goutte, n'est pas admissible à l'aide fédérale.

## **Pas au Québec**

Par ailleurs, les projets situés dans seulement trois provinces pourront se qualifier la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et l'Alberta —, car les autres provinces et territoires n'ont pas adopté de lois ou de règlements pour encadrer ces pratiques. [Le projet québécois Deep Sky](https://www.ledevoir.com/environnement/797402/environnement-deep-sky-cherche-ou-enfourir-du-co2-dans-le-sous-sol-quebecois?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) ([https://www.ledevoir.com/environnement/797402/environnement-deep-sky-cherche-ou-enfourir-du-co2-dans-le-sous-sol-quebecois?utm\\_source=recirculation&utm\\_medium=hyperlien&utm\\_campaign=corps\\_texte](https://www.ledevoir.com/environnement/797402/environnement-deep-sky-cherche-ou-enfourir-du-co2-dans-le-sous-sol-quebecois?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)) s'intéresse pourtant à cette technologie.

Dans un courriel, le bureau de la ministre des Finances du Canada, Chrystia Freeland, qualifie d'« historiques » les annonces d'investissements dans les technologies propres, chiffrés à 120 milliards de dollars, dont fait partie le crédit d'impôt pour le captage et le stockage du carbone. « Ces crédits d'impôt sont délibérément rétroactifs, car nous savons que le Canada, y compris le Québec, ne peut pas se permettre de rater cette occasion de bâtir une économie propre qui est durable et en croissance et qui offre des opportunités économiques à tous les Canadiens et les Canadiennes », note aussi son attachée de presse, Katherine Cuplinskas.

L'énoncé économique de l'automne, présenté le 21 novembre dernier, présente le captage et le stockage du carbone comme une partie intégrante du Plan canadien pour l'emploi dans une économie propre, aux côtés d'autres aides, comme pour la production d'hydrogène (17,7 milliards de dollars jusqu'en 2035) ou d'électricité propre (25,7 milliards).